



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent des langues officielles

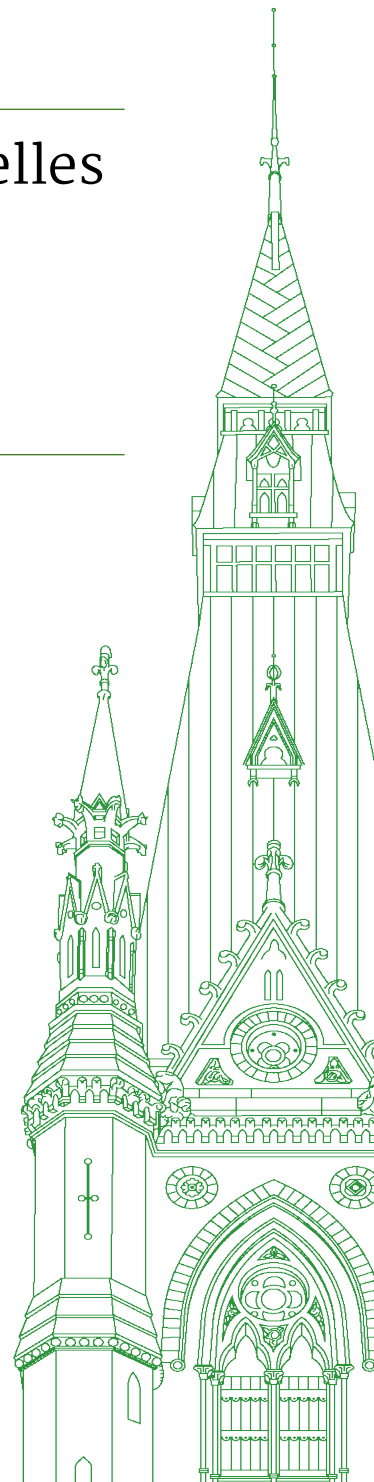
TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 042

PARTIE PUBLIQUE SEULEMENT - PUBLIC PART ONLY

Le mercredi 23 septembre 2026

Président : Yvan Baker



Comité permanent des langues officielles

Le mercredi 23 septembre 2026

• (1630)

[Français]

Le président (Yvan Baker (Etobicoke-Centre, Lib.)): Chers collègues, je vous souhaite la bienvenue à la 42^e réunion du Comité permanent des langues officielles.

Conformément à l'article 108(3)f) du Règlement et à la motion adoptée le 21 avril, nous nous réunissons aujourd'hui pour étudier l'usage du français dans les communications d'Air Canada.

La réunion d'aujourd'hui se déroule sous forme hybride. Conformément au Règlement, les députés peuvent participer en personne ou au moyen de l'application Zoom.

Avant de continuer, je dois lire quelques mots. Je suis obligé de les partager avec vous et de vous rappeler certaines choses. J'aimerais demander à tous les participants en personne de consulter les lignes directrices inscrites sur les cartes qui se trouvent sur la table. Ces mesures sont en place pour aider à prévenir les incidents audio et les chocs acoustiques, et pour protéger la santé et la sécurité de tous les participants, y compris les interprètes. Vous remarquerez également qu'un code QR figure sur la carte et renvoie à une courte vidéo de sensibilisation.

Pour garantir le bon déroulement de la réunion, j'aimerais transmettre certaines consignes aux témoins et aux députés.

Premièrement, avant de prendre la parole, attendez que je vous nomme. Si vous participez par vidéoconférence, cliquez sur l'icône du microphone pour activer ce dernier. Veuillez vous mettre en sourdine lorsque vous ne parlez pas.

Deuxièmement, en ce qui concerne l'interprétation, si vous participez au moyen de Zoom, vous avez le choix au bas de votre écran entre le parquet, l'anglais ou le français. Si vous êtes dans la salle, vous pouvez utiliser l'écouteur et choisir le canal désiré.

Troisièmement, je tiens à rappeler aux témoins que les membres du Comité peuvent poser leurs questions en français ou en anglais. Si vous avez besoin de l'interprétation, veuillez prendre un moment maintenant pour préparer votre oreillette et sélectionner à l'avance le canal d'écoute dont vous aurez besoin afin que nous puissions profiter au maximum du temps réservé aux questions et aux réponses. Je vous rappelle que toutes les observations des députés et des témoins doivent être adressées à la présidence.

Les députés présents dans la salle qui souhaitent prendre la parole doivent lever la main. Les députés qui participent au moyen de Zoom peuvent utiliser la fonction « Lever la main ».

La greffière du Comité et moi-même ferons de notre mieux pour maintenir l'ordre de parole et nous vous remercions de votre patience et de votre compréhension à cet égard.

J'aimerais maintenant souhaiter la bienvenue aux témoins.

Nous recevons les représentants d'Air Canada. Il s'agit de M. Vagn Sorensen, président du conseil d'administration, qui comparait par vidéoconférence, de M. Marc Barbeau, vice-président général, chef des Affaires juridiques et secrétaire général, et de M. David Rheault, vice-président, Relations avec les gouvernements et les collectivités.

Monsieur Sorensen, vous avez cinq minutes pour prononcer votre discours d'ouverture. Ensuite, nous procéderons à une période de questions et de réponses avec les membres du Comité. Vous avez la parole.

Vagn Sorensen (président du conseil d'administration, Air Canada): Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité, merci de m'avoir invité à discuter des priorités du conseil d'administration d'Air Canada en matière de langues officielles.

[Traduction]

Avant de commencer, je tiens à préciser que ma langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français, mais je ferai de mon mieux pour m'adresser au Comité dans les deux langues.

[Français]

D'abord, permettez-moi de réitérer devant ce comité nos sincères condoléances aux familles et aux proches du commandant de bord et du premier officier de Jazz qui ont perdu la vie tragiquement lors de l'accident du 22 mars dernier.

Pour revenir au sujet de notre comparution d'aujourd'hui, je tiens à vous assurer que notre conseil reconnaît l'importance des langues officielles pour les Canadiens et pour nos clients, nos employés et nos partenaires partout au pays.

• (1635)

[Traduction]

En tant que président, mon rôle est de diriger le travail du conseil d'administration, qui supervise la haute direction et établit les priorités globales d'Air Canada.

[Français]

La Loi sur les langues officielles s'applique à Air Canada depuis déjà plus de 50 ans et fait partie de notre identité. Nous sommes le seul transporteur aérien visé par cette loi. Nous sommes fiers de nos responsabilités envers le public. Elles font de nous une meilleure entreprise. Nous croyons que tous les transporteurs devraient être tenus aux mêmes obligations.

Air Canada a un plan d'action linguistique détaillé. Notre direction des langues officielles est chargée de le mettre en œuvre, appuyée par un comité formé de membres de plusieurs services.

[Traduction]

Ces initiatives comprennent le recrutement d'employés bilingues, la formation linguistique, la formation de sensibilisation à la gestion, les outils de soutien aux employés et les communications internes et externes, ainsi que le suivi des progrès et des plaintes. La destination est claire: mieux servir les clients dans la langue officielle de leur choix et soutenir les employés dans l'utilisation de la langue de leur choix au travail.

Nous avons également réalisé des progrès importants. Depuis 2022, nous avons embauché plus de 5 000 employés bilingues pour servir nos clients. De nos jours, près de 50 % de nos employés en contact avec la clientèle sont qualifiés comme bilingues, et près de 65 % ont des compétences dans les deux langues officielles. Nous avons rendu la formation de sensibilisation linguistique obligatoire pour nos employés, et 97 % des employés en contact avec la clientèle l'ont suivie. Par conséquent, le nombre de plaintes liées à nos services a considérablement diminué. Le commissaire a reçu 85 plaintes liées à Air Canada en 2024-2025, sur un total de 1 200 plaintes pour l'ensemble des institutions fédérales.

[Français]

Nous prenons ces plaintes très au sérieux, et notre équipe les traite toutes pour que nous puissions continuer à nous améliorer.

La mise en œuvre de notre plan d'action linguistique est suivie par la haute direction, et des rapports sont présentés chaque trimestre au comité de gouvernance du conseil. Ces mises à jour nous permettent de suivre les progrès et de veiller à ce que les langues officielles demeurent une priorité.

Notre équipe de direction reflète cette priorité. Tous les membres du comité de direction d'Air Canada parlent couramment le français et l'anglais.

Comme entreprise, nous comprenons également l'importance du français et des liens qu'il permet d'établir. Alors que le Canada diversifie ses marchés, Air Canada est en contact avec plus de marchés francophones dans le monde. Nous relient le Canada à cinq villes de France, à la Suisse, à la Belgique et au Maroc, et nous voulons ouvrir de nouvelles lignes, notamment vers l'Afrique francophone.

Le conseil a récemment complété un processus rigoureux, à la fois interne et externe, qui a mené au choix de notre prochain président et chef de la direction. Nous avons tenu compte de plusieurs critères, dont l'expérience en aviation et la capacité de diriger une entreprise mondiale, d'avoir un effet positif sur sa culture et de s'exprimer en français. Nous sommes fiers d'avoir recruté M. Anko van der Werff. C'est un dirigeant de grand calibre qui mènera Air Canada vers de nouveaux sommets, et qui communiquera dans les deux langues officielles.

Je conclus en rappelant l'engagement de notre conseil envers les deux langues officielles.

Je vous remercie. Je suis prêt à répondre à vos questions. Je tiens cependant à mentionner que je suis plus à l'aise de répondre en anglais.

Le président: Merci, monsieur Sorensen.

Nous passons maintenant aux questions des députés.

Monsieur Godin, vous avez la parole pour six minutes.

• (1640)

Joël Godin (Saint-Augustin—Portneuf—Jacques-Cartier, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci, monsieur Sorensen. Je vous remercie des efforts que vous avez faits pour utiliser le français. C'est tout à fait remarquable, et c'est beaucoup mieux que votre ancien président et chef de la direction. De plus, je veux vous remercier au nom des familles des deux pilotes, un anglophone et un francophone, qui ont perdu la vie récemment.

Mes premières questions seront en rafale.

Depuis combien de temps êtes-vous président du conseil d'administration?

[Traduction]

Vagn Sorensen: Je suis président du conseil d'administration depuis 2017, mais j'y siége depuis 2006.

[Français]

Joël Godin: Est-ce que c'est vous qui avez engagé l'ancien PDG, M. Rousseau?

[Traduction]

Vagn Sorensen: J'ai embauché les deux derniers PDG, oui.

[Français]

Joël Godin: J'ai une question personnelle. À quel endroit habitez-vous?

[Traduction]

Vagn Sorensen: Je vis au Danemark, en Europe.

[Français]

Joël Godin: Combien de fois par année venez-vous à Montréal, le siège social d'Air Canada?

[Traduction]

Vagn Sorensen: Très souvent, je dirais. Je suis probablement au Canada six ou sept fois par année. La plupart du temps, c'est à Montréal que je me rends, parce que c'est là que nous avons notre siège social et que nous tenons la plupart de nos réunions du conseil d'administration.

[Français]

Joël Godin: Vous dites dans votre présentation que tous les membres du conseil d'administration parlent français. Est-ce que j'ai bien compris?

[Traduction]

Vagn Sorensen: Non. L'interprétation était inexacte. J'ai dit que tout le comité exécutif parle couramment le français ou les deux langues. En ce qui concerne le conseil d'administration, plus de la moitié des membres ont une certaine maîtrise du français. Trois d'entre eux sont des francophones de souche.

[Français]

Joël Godin: Vous avez dit « certains membres », mais pouvez-vous nous donner le nombre de membres du conseil d'administration? Combien parlent français?

[Traduction]

Vagn Sorensen: Il y en a sept qui parlent français jusqu'à un certain niveau. Trois d'entre eux sont francophones de souche et viennent d'ailleurs du Québec. Je pense que nous avons, en tout, 13 membres au conseil d'administration, donc plus de la moitié d'entre eux parlent français dans une certaine mesure.

[Français]

Joël Godin: Cependant, vous ne tenez jamais vos réunions du conseil d'administration en français, n'est-ce pas?

[Traduction]

Vagn Sorensen: Nous tenons nos réunions du conseil d'administration en anglais, que tout le monde parle et comprend, mais nous avons accès à des services d'interprétation. N'importe quel membre peut demander à s'adresser au conseil d'administration, à faire une présentation en français ou à demander que des documents soient traduits en français.

[Français]

Joël Godin: Ma question est un peu subjective: vous savez que vous utilisez le nom de notre pays dans la marque de commerce de votre entreprise, n'est-ce pas?

[Traduction]

Vagn Sorensen: Absolument.

[Français]

Joël Godin: Vous avez affirmé que tous les transporteurs devraient avoir les mêmes obligations. Savez-vous qu'Air Canada a un statut particulier au Canada, considérant le fait que l'entreprise a des obligations linguistiques?

[Traduction]

Vagn Sorensen: Tout à fait, je le sais. Nous sommes évidemment assujettis à la Loi sur les langues officielles. C'est une chose à laquelle nous sommes très attachés et dont nous sommes très fiers. Cela fait partie de ce que nous sommes. Cela fait partie de notre culture. Le bilinguisme est très important pour nous, et nous en faisons la promotion au quotidien.

[Français]

Joël Godin: Comment avez-vous réagi lorsque vous avez entendu votre président-directeur général, lors d'une activité de la chambre de commerce à Montréal, affirmer qu'il n'avait pas besoin de parler français, malgré le fait qu'Air Canada a une obligation de communiquer de façon équitable dans les deux langues officielles? Comment avez-vous réagi, et quelles actions avez-vous mises en place à partir de ce moment-là?

[Traduction]

Vagn Sorensen: J'ai été très déçu. J'estimais qu'il n'aurait pas dû tenir ces propos, qui ont suscité une réaction très négative, ce qui est compréhensible. J'étais déçu, tout comme l'ensemble du conseil d'administration. Cela a mené à une convocation très rapide des administrateurs pour une réunion.

• (1645)

[Français]

Joël Godin: Merci, monsieur Sorensen.

Vous avez été déçus. Je comprends; nous aussi avons été très déçus. Maintenant, qu'avez-vous fait, comme président du conseil d'administration, pour remédier à la situation?

[Traduction]

Vagn Sorensen: De toute évidence, nous avons eu une réunion sérieuse avec M. Rousseau, qui, lors de cette réunion, s'est engagé à améliorer son français et à suivre une formation en français très intensive, ce qu'il a fait, mais comme nous le savons aujourd'hui, cela n'a malheureusement pas donné les résultats escomptés. Je suis très heureux de dire que le prochain PDG d'Air Canada va communiquer en français.

[Français]

Joël Godin: Est-ce que le prochain PDG reste au Canada?

[Traduction]

Vagn Sorensen: Il vivra au Canada. Oui, il vivra au Canada, et il relèvera de notre siège social de Montréal, qui compte 2 500 autres employés. Il y sera basé.

[Français]

Joël Godin: Je vais revenir sur M. Rousseau. Pourquoi avez-vous attendu que le Comité et d'autres intervenants sensibles à la francophonie au Canada mettent de la pression pour voir votre PDG, M. Rousseau, démissionner? Ce n'est pas vous qui avez pris la décision, c'est M. Rousseau qui a pris sa retraite. Pourquoi est-ce que ce n'est pas venu des autres instances d'Air Canada?

[Traduction]

Le président: Monsieur Sorensen, je vous demanderais de répondre très brièvement. Le temps est écoulé.

Vagn Sorensen: Vous parlez de la vidéo qui a suivi l'accident tragique, je suppose. Est-ce exact?

[Français]

Joël Godin: Non, je ne parle pas de la vidéo.

Excusez-moi, monsieur le président. Est-ce que je peux compléter mon intervention? M. Sorensen n'a pas bien compris la question.

Le président: Vous pouvez le faire très rapidement.

Joël Godin: Monsieur Sorensen, en fait, je vous pose la question suivante: à la suite des pressions qui ont été faites, pourquoi n'avez-vous pas pris la décision, comme conseil d'administration, de remercier M. Rousseau en réaction à ces situations plutôt que d'attendre qu'il se retire de lui-même?

[Traduction]

Le président: Veuillez répondre brièvement, s'il vous plaît, monsieur Sorensen.

Vagn Sorensen: Nous étions en pleine pandémie et dans une situation assez problématique à ce moment-là. M. Rousseau a été un bon PDG pour ce qui est de sortir l'entreprise de cette crise. Il s'était engagé — et nous l'avons cru de bonne foi — à améliorer son français.

[Français]

Le président: Merci, monsieur Godin.

Monsieur Villeneuve, je vous donne la parole pour six minutes.

Louis Villeneuve (Brome—Missisquoi, Lib.): Merci, monsieur le président.

Monsieur Sorensen, le mandat du Comité est de veiller au respect des deux langues officielles dans la perspective de la Loi des langues officielles modernisée. Il s'ajoute à ce mandat une couche supplémentaire: atteindre l'égalité réelle entre les deux langues officielles, notamment par l'entremise de la protection et de la promotion du français. Je voulais juste rappeler ça d'entrée de jeu.

Je vous remercie d'être avec nous. Je vous remercie d'avoir fait votre déclaration d'ouverture dans les deux langues officielles.

Nous nous souvenons de la controverse qui a été soulevée à la suite de la publication d'une vidéo — qui avait été préenregistrée en plus — de condoléances essentiellement en anglais par le PDG d'Air Canada.

Air Canada avait déjà une politique prévoyant que ses communications publiques doivent être faites dans les deux langues officielles. Ça existait déjà. Alors, comment expliquez-vous qu'une telle situation ait pu se produire au plus haut niveau de l'entreprise? Est-ce que le conseil a évalué pourquoi les mécanismes existants n'ont pas fonctionné?

[Traduction]

Vagn Sorensen: Compte tenu de l'urgence et de la sensibilité de la situation, M. Rousseau a décidé de l'enregistrer en anglais avec des sous-titres en français. Cela a été très mal reçu. Évidemment, nous sommes très désolés de cette décision au nom de M. Rousseau, pour laquelle il s'est excusé, mais c'est la décision qu'il a prise.

[Français]

Louis Villeneuve: Je n'entends plus l'interprétation.

Le président: Nous allons suspendre la séance une minute pour résoudre le problème technique.

• (1645) _____ (Pause) _____

• (1650)

Le président: Nous reprenons la séance.

Monsieur Villeneuve, j'avais arrêté le chronomètre. La parole est à vous.

Louis Villeneuve: D'accord.

Monsieur Sorensen, j'aimerais que vous répétiez la dernière partie de votre réponse, s'il vous plaît.

[Traduction]

Vagn Sorensen: Compte tenu de l'urgence, M. Rousseau a choisi de faire sa déclaration sur la vidéo en anglais avec des sous-titres en français. C'était une erreur de jugement, mais il l'a fait, je crois, de bonne foi. Il voulait être le plus authentique possible, compte tenu de la nature délicate de la situation et du caractère personnel du message.

[Français]

Louis Villeneuve: Merci.

Depuis, six mois ont passé. Pouvez-vous me dire concrètement ce qui a changé? Quel mécanisme avez-vous mis en place au niveau de la haute direction du conseil d'administration pour vous assurer que, même dans une situation d'urgence, quelque chose comme ça ne se reproduira pas?

[Traduction]

Vagn Sorensen: Nous avons une procédure d'urgence, une procédure de fonctionnement standard, qui demande, évidemment, de communiquer dans les deux langues officielles, ce qui, mis à part la vidéo enregistrée par M. Rousseau, a aussi fonctionné comme il se doit. Cela comprenait l'équipe d'intervention spéciale envoyée sur le site de l'accident à New York. Ils ont parlé à des parents, à des familles et aux personnes concernées. Ils ont pu le faire dans les deux langues officielles.

Je crois que la procédure d'urgence que nous avons mise en place a fonctionné, mis à part la vidéo, qui n'aurait pas dû être unilingue en anglais avec des sous-titres en français.

[Français]

Louis Villeneuve: D'accord. Je vous remercie.

Qui est responsable de s'assurer que le protocole est respecté chez Air Canada?

[Traduction]

Vagn Sorensen: Essentiellement, c'est une question de gestion. Je crois qu'au sein de la direction, c'est le PDG, mais il y a évidemment un chef des communications qui devrait veiller à ce que cela soit respecté.

[Français]

Louis Villeneuve: D'accord. Je vous remercie.

Excusez-moi, monsieur le président, mais il y a un retard. On dirait que le volume baisse en français à la fin des réponses.

Monsieur Sorensen, vous avez déjà annoncé que le prochain PDG d'Air Canada devrait ou pourrait s'exprimer dans les deux langues officielles du pays. Quelle importance le conseil a-t-il accordée à la capacité de communiquer en français — une vraie capacité de communiquer en français — dans le choix du prochain président et chef de la direction?

Comment cette compétence sera-t-elle évaluée et maintenue une fois le dirigeant en poste?

[Traduction]

Vagn Sorensen: Nous y avons accordé une grande importance. Lorsque nous avons mené ce processus de relève et de recherche, tant à l'interne qu'à l'externe, c'était l'un des critères que nous avons appliqués, en plus de beaucoup d'autres critères. En ce qui concerne les candidats externes, il s'agissait de critères comme, évidemment, l'expérience en tant que PDG et la capacité de diriger une grande société mondiale, de susciter l'adhésion et d'avoir une incidence positive sur la culture, et ainsi de suite. Cependant, on a accordé une grande importance à la capacité de communiquer dans les deux langues officielles.

Comme je l'ai déjà dit, nous avons trouvé notre prochain PDG, M. van der Werff, qui est capable de communiquer dans les deux langues officielles.

[Français]

Le président: Monsieur Villeneuve, votre temps de parole est écoulé.

Louis Villeneuve: Merci, monsieur Sorensen.

Le président: Merci, monsieur Villeneuve.

Avant de donner la parole à M. Beaulieu, j'aimerais soulever deux points administratifs.

Premièrement, quand il y a des problèmes d'interprétation, je donne un peu plus de temps aux députés. Je l'ai fait pour M. Godin, et je l'ai fait pour M. Villeneuve aussi.

Deuxièmement, j'aimerais parler du problème que vous avez eu relativement à l'interprétation, monsieur Villeneuve. La greffière a affirmé que ça se passait peut-être quand le micro du témoin et le micro du député sont allumés en même temps. Ce serait bien de garder les micros éteints le plus possible.

Monsieur Beaulieu, la parole est à vous pour six minutes.

• (1655)

Mario Beaulieu (La Pointe-de-l'Île, BQ): Merci.

Monsieur Sorensen, j'aimerais parler de tout ce qui s'est passé relativement à votre précédent président-directeur général et à toute la controverse. En premier lieu, il y a le fait qu'il a dit qu'il n'avait jamais eu à parler français à Montréal depuis qu'il était là, et que c'était une très bonne chose.

Est-ce que ça ne vous envoyait pas un signal? N'y a-t-il pas une mentalité derrière ça qui est réfractaire au français?

[Traduction]

Vagn Sorensen: M. Rousseau n'était pas notre ancien président, mais notre ancien PDG. Il a été embauché pendant la pandémie, à un moment où Air Canada subissait de fortes pressions financières et de fortes pressions sur ses liquidités. En tenant compte de tous les différents critères pour choisir un PDG, nous avons estimé que M. Rousseau était le meilleur choix à ce moment-là, parce que nous avions besoin de quelqu'un qui pouvait nous sortir d'une situation très précaire et relancer l'entreprise sur le plan financier. C'était la principale raison du choix de M. Rousseau, et il a répondu aux attentes.

Évidemment, à la suite de l'incident à la Chambre de commerce de Montréal, nous avons tous été très déçus, comme je l'ai déjà dit. M. Rousseau s'est engagé à améliorer son français en suivant une formation intensive en français, ce qu'il a fait et qui a fait l'objet d'un suivi, mais malheureusement, cela n'a pas donné le résultat escompté.

Nous avons également renforcé la surveillance du conseil d'administration et créé une direction générale des langues officielles, qui compte maintenant 28 employés. Nous avons rendu obligatoire la formation sur la sensibilisation à la gestion, et nous...

[Français]

Mario Beaulieu: Je n'ai pas beaucoup de temps de parole.

Comment expliquez-vous ça? Il s'est engagé à apprendre le français. Il a suivi des cours de français pendant de nombreuses heures, selon vous. Or, quand il a comparu ici, il n'était même pas capable de lire quelques phrases en français comme vous avez fait.

Subséquemment, l'accident lors duquel les deux pilotes sont décédés est arrivé. Il a décidé de faire un message seulement en anglais avec deux petits mots en français. Ne trouvez-vous pas que ça envoie une image d'intolérance ou de manque de respect du français de la part d'Air Canada? [Difficultés techniques] à répétition.

[Traduction]

Vagn Sorensen: Oui, et cela a évidemment été une grande déception. Cela a également été une grande déception pour M. Rousseau lui-même, et il s'est profondément excusé.

Ce n'est pas qu'il n'a pas suivi les leçons. Je pense qu'il a suivi plus de 300 leçons, en plus de 250 heures de préparation, mais cela n'a tout simplement pas donné les résultats escomptés. La seule explication que je peux donner, c'est que M. Rousseau n'était tout simplement pas capable d'apprendre le français. Pour certains, c'est plus facile que pour d'autres.

[Français]

Mario Beaulieu: On n'insistera pas trop là-dessus. Le but n'est pas de réprimander un individu; c'est plutôt l'entreprise, la culture de l'entreprise, qui est concernée.

Vous avez dit tantôt que vous aviez 1 500 employés bilingues. Est-ce que c'est une amélioration?

[Traduction]

Vagn Sorensen: Non, nous en avons beaucoup plus. J'ai dit que 50 % de tous les employés qui sont en contact avec la clientèle sont bilingues et que 65 % ont la capacité de devenir bilingues, alors c'est beaucoup plus. Si je prends l'ensemble des employés d'Air Canada, je dirais qu'environ 40 % d'entre eux sont bilingues, c'est donc beaucoup plus que cela.

• (1700)

[Français]

Mario Beaulieu: Dans ce cas, pourquoi avez-vous annoncé cet été qu'il y aurait moins d'agents bilingues et moins de français sur les vols internationaux?

[Traduction]

Vagn Sorensen: C'était temporaire pendant l'été, parce que nous n'étions tout simplement pas en mesure d'embaucher des employés bilingues assez rapidement. Comme vous le savez, cela a beaucoup à voir avec notre engagement bilingue à l'égard des trajets à destination, en provenance et à l'intérieur du Québec. Par exemple, il y a des trajets désignés bilingues où nous avons un contingent de services bilingues sur tous les vols. L'entreprise avait pris tellement d'expansion à Montréal et le besoin d'employés bilingues était si grand que nous ne pouvions pas y répondre temporairement, alors nous avons dû réduire nos effectifs bilingues pour certains vols.

[Français]

Mario Beaulieu: Est-ce que la situation a été corrigée? Est-ce qu'il y a eu des efforts pour augmenter le nombre d'employés qui parlent français? Selon ce que la présidente du syndicat a dit, dans certaines situations, il y avait des risques de sécurité. Quand les gens ne peuvent pas comprendre les instructions des agents, il peut y avoir des répercussions.

[Traduction]

Le président: Je vous demanderais de répondre rapidement, monsieur Sorensen. Le temps est écoulé.

Vagn Sorensen: Je remettrais cela en question. Je ne pense pas qu'il y ait eu... ou il n'y a eu aucun problème de sécurité à cet égard. Nous embauchons tous les employés bilingues que nous pouvons. Nous en avons embauché plus de 5 000 depuis 2022.

À ma connaissance, la situation s'est corrigée entretemps. C'était au plus fort de l'été, en raison de certaines restrictions opérationnelles et aussi en raison des avions qui nous ont été livrés et de ceux qui étaient retardés.

[Français]

Le président: Merci, monsieur Beaulieu.

Nous passons au deuxième tour de questions. Je donne la parole à M. Gourde pour cinq minutes.

Jacques Gourde (Lévis—Lothbinière, PCC): Merci, monsieur le président.

Je suis heureux de vous voir, monsieur Sorensen, et de pouvoir parler avec vous. Je suis heureux de rencontrer le président du conseil d'administration d'Air Canada. Vous avez avoué tout à l'heure que vous étiez présent, que vous étiez président lors de l'embauche de M. Michael Rousseau. Quand vous avez eu à évaluer les candidatures, il a dû y avoir d'autres candidats potentiels au poste de président-directeur général d'Air Canada.

Est-ce que le bilinguisme faisait partie des critères d'embauche à cette époque?

[Traduction]

Vagn Sorensen: C'était l'un des critères, parmi tant d'autres. Comme je l'ai déjà dit, c'était au plus fort de la pandémie, et la compagnie aérienne subissait de fortes pressions financières. En un mois — je m'en souviens —, nous avons effectué moins de 10 % des vols normaux. Il y avait aussi un risque pour notre viabilité en matière de liquidités et ainsi de suite.

[Français]

Jacques Gourde: Merci, monsieur Sorensen. J'ai d'autres questions.

Est-ce qu'il y avait plusieurs autres candidats? Il y avait peut-être plusieurs critères, mais est-ce qu'il y avait d'autres candidats potentiels?

[Traduction]

Vagn Sorensen: Nous avons évidemment envisagé d'autres candidats, mais nous avons estimé que, compte tenu de la situation, M. Rousseau était le meilleur choix pour Air Canada.

[Français]

Jacques Gourde: Je souhaite revenir sur la culture d'Air Canada. Vous avez parlé de l'identité, mais pour ce qui est de la culture, il faudrait qu'Air Canada puisse le prouver.

Parlons de la formation au bilinguisme. Il y a un programme interne chez Air Canada qui permet à vos employés qui ne sont pas bilingues ou qui ont de la difficulté en français d'apprendre le français.

Pour commencer, combien d'employés au total y a-t-il à Air Canada?

[Traduction]

Vagn Sorensen: Nous avons environ 39 000 employés au total.

[Français]

Jacques Gourde: Air Canada compte 39 000 employés. Merci beaucoup.

Est-ce possible de savoir le nombre d'heures par année que représente le programme d'enseignement francophone?

[Traduction]

Vagn Sorensen: Je n'ai pas cette donnée, mais je peux demander à M. Rheault, qui est dans la salle, de répondre à la question. Il devrait avoir l'information.

• (1705)

[Français]

David Rheault (vice-président, Relations avec les gouvernements et les collectivités, Air Canada): Dépendamment du type de cours, on parle d'environ 25 000 à 30 000 heures de cours par année.

Jacques Gourde: Un total de 25 000 à 30 000 heures par année et un total de 39 000 employés, ça équivaut à environ 45 minutes de cours par année par employé. Ce n'est peut-être pas de cette façon que le calcul est fait, mais, la réalité, c'est ça. Vous pouvez donner plus de détails à ce sujet.

David Rheault: En fait, les cours sont donnés selon les besoins des employés. Il y a environ 700 employés qui suivent des cours chaque année. On se concentre surtout sur les employés qui sont en contact avec le public. Environ 15 000 employés sont en contact avec le public et environ 50 % d'entre eux ont déjà des qualifications bilingues.

Les cours sont donnés aux autres employés qui ont des qualifications, qui ont besoin de pratiquer ou qui doivent se requalifier chaque année. Par exemple, certains employés ont des capacités en français, mais, comme ils sont dans des régions du pays où ils n'ont pas l'occasion de le pratiquer souvent, ils suivent des cours pour s'assurer qu'ils maintiennent leur niveau.

Ce qui est difficile quand on est dans l'Ouest canadien, c'est d'avoir des occasions de pratiquer.

Jacques Gourde: Selon Air Canada, quel est le minimum acceptable en matière de capacité à parler les deux langues officielles, mais surtout le français, pour un employé qui doit être en contact avec la clientèle?

Est-ce qu'on leur demande de pouvoir dire « bonjour, comment ça va? » Est-ce que c'est un peu plus que ça?

David Rheault: Nous avons quatre niveaux de compétence en français. Les gens sont testés. Une personne qui a atteint le niveau 4 est parfaitement bilingue et n'a pas besoin de se requalifier. Une personne qui a atteint le niveau 3 est considérée comme bilingue. Le test pour atteindre le niveau 3, c'est de pouvoir traduire une annonce impromptue de façon autonome. Donc, s'il y a une annonce à faire dans l'avion, la personne est en mesure de la traduire en direct sans aide. Une personne possédant une qualification de niveau 3 est capable de s'adapter rapidement.

Une personne qui a atteint le niveau 2 est en mesure de communiquer et d'offrir un service, mais n'est pas considérée comme bilingue. Quand nous disons que 50 % de nos employés sont qualifiés en tant que bilingues, il s'agit des employés possédant une qualification de niveau 3 ou plus. Ils peuvent donc rendre le service, y compris l'annonce impromptue. Quand nous parlons de 65 % des employés, ça inclut les employés avec une qualification de niveau 2. Ils peuvent rendre un service, mais ils ne sont pas qualifiés.

Quand nous affectons du personnel bilingue, nous ne comptons que les employés qui ont une qualification de niveau 3 et plus, parce que, pour nous, c'est ça, une norme acceptable.

Le président: Merci, monsieur Gourde.

Je donne maintenant la parole à madame Chenette pour cinq minutes.

Madeleine Chenette (Thérèse-De Blainville, Lib.): Merci, monsieur le président.

Monsieur Sorensen, c'est un plaisir de vous compter parmi nous et de pouvoir échanger dans les deux langues. Nous vous en sommes très reconnaissants.

Vous siégez au conseil d'administration depuis 2006. Votre nouveau PDG entrera en fonction au mois de janvier.

S'il vous demande pourquoi les deux langues officielles sont importantes au Canada, qu'allez-vous lui dire?

[Traduction]

Vagn Sorensen: Je lui dirais qu'elles font partie de notre culture et de l'identité même du Canada. Je lui parlerais bien sûr, comme nous l'avons fait d'ailleurs, de la Loi sur les langues officielles, à laquelle nous sommes très fiers d'être assujettis et que nous sommes déterminés à respecter.

M. van der Werff prendra sans aucun doute le relais et il continuera à travailler à notre plan linguistique de sorte que notre situation sur le plan des services bilingues s'améliore encore davantage, ce dont j'ai déjà discuté avec lui.

[Français]

Madeleine Chenette: Merci, monsieur Sorensen.

Nous avons posé beaucoup de questions sur le passé, mais je suis intéressée par l'avenir. Selon vous, compte tenu de la géopolitique actuelle, de la croissance du marché de la francophonie sur la planète — vous avez évoqué de nouveaux marchés que vous vouliez développer — et de la dynamique au Canada avec le premier ministre Carney et ce qu'on veut accomplir, pourquoi Air Canada, qui a le mot « Canada » dans sa raison sociale, doit-elle en faire plus dans l'avenir pour renforcer nos deux langues officielles à travers le Canada?

• (1710)

[Traduction]

Vagn Sorensen: Je pense que nous pouvons toujours en faire plus et c'est ce que nous ferons. Nous devons en faire plus. Nous évaluons également la façon dont nos clients perçoivent nos efforts. Nous le mesurons à l'aide du nombre de plaintes, qui a considérablement diminué.

J'aimerais parler du premier point que vous avez soulevé en posant votre question. C'est au sujet du développement de notre réseau de destinations, etc. La partie francophone du monde joue un rôle important à cet égard. De plus, si l'on examine la répartition de nos activités entre nos plaques tournantes — les aéroports de Montréal, de Toronto et de Vancouver —, c'est en fait à Montréal que nous observons la plus forte croissance. Je viens de vérifier. En 2019, nous offrions 99 destinations à partir de Montréal. Aujourd'hui, en septembre 2026, nous en offrons 120, ce qui représente une augmentation de 21 % du nombre de destinations offertes depuis Montréal. Bon nombre d'entre elles sont situées dans des régions francophones du monde. Il s'agit là d'une infrastructure de transport aérien extraordinaire dont bénéficieront non seulement les Canadiens et les Québécois, mais aussi les entreprises québécoises. Je suis fier que nous puissions offrir une infrastructure aussi exceptionnelle à partir du Québec.

[Français]

Madeleine Chenette: Merci.

J'attire votre attention sur le fait que, effectivement, je suis fière-ment québécoise. Cependant, comme Canadienne, je sais que nous voulons faire croître la francophonie partout au Canada. Quel est le

rôle de votre entreprise à cet égard? Qu'est-ce que vous allez dire, vous et le conseil d'administration, à votre PDG pour qu'il comprenne que cette réalité canadienne du développement de la francophonie est un atout pour votre entreprise? Quelle priorité claire est-ce que vous allez lui donner pour être sûrs qu'il la développe à travers le Canada?

[Traduction]

Vagn Sorensen: Nous y voyons un avantage concurrentiel et c'est quelque chose que nous proposons avec beaucoup de fierté.

[Français]

Nous savons que les Canadiens veulent être servis dans la langue officielle de leur choix. Nous croyons que c'est bon pour notre entreprise et apprécié de nos clients.

[Traduction]

Voilà pourquoi nous souhaitons poursuivre dans cette voie. Cela permettra d'accroître la satisfaction de nos clients, et qui dit satisfaction de la clientèle dit augmentation de la demande, ce qui est évidemment bon pour notre entreprise. Nous voulons que les Canadiens soient fiers de ce que nous faisons et c'est un élément.

[Français]

Madeleine Chenette: J'ai une dernière question. Vous êtes une entreprise internationale. Vous êtes vous-même Danois. Maintenant, si on veut avoir un Canadien comme PDG, est-ce que, ça aussi, c'est quelque chose que vous voulez considérer dans l'avenir?

[Traduction]

Vagn Sorensen: Tout à fait. Il y avait également plusieurs Canadiens parmi les candidats que nous avons examinés et je peux vous révéler qu'il y avait aussi des Québécois. Le choix s'est porté sur M. van der Werff car il correspondait le mieux au profil recherché, mais il se pourrait très bien que ce soit un Canadien la prochaine fois. Qui sait?

[Français]

Le président: Merci, madame Chenette.

Je passe la parole à M. Beaulieu pour deux minutes et demie.

Mario Beaulieu: Merci.

Monsieur Sorensen, vous avez dit que vous aviez été très déçu du discours unilingue de M. Rousseau, mais les médias ont dit qu'il avait reçu des primes considérables par la suite. Il était question de 2,6 millions de dollars en 2023 et de 2,3 millions de dollars en 2022. Est-ce que ce sont des primes normales? De plus, est-ce que M. Rousseau a eu une quelconque réprimande pour ce qu'il a fait?

[Traduction]

Vagn Sorensen: M. Rousseau était un bon PDG. Puisqu'il est désormais à la retraite, je peux parler au passé. Il a contribué à assainir le bilan d'Air Canada et il a permis à l'entreprise de se redresser en toute sécurité après la pandémie.

Nous avons procédé à une évaluation. Une bonne partie de sa rémunération était constituée d'une composante variable. Différents éléments entraient en ligne de compte dans cette composante, notamment ses efforts pour apprendre le français. Ce n'était probablement pas le facteur qui lui a permis d'obtenir davantage, mais d'autres facteurs y ont contribué en partie. Il bénéficie du même régime de rémunération que tous les autres membres de la direction, dont une grande partie est variable et dépend du rendement de l'entreprise ainsi que du rendement individuel.

• (1715)

[Français]

Mario Beaulieu: Pour vous, est-ce que ça fait partie des compétences importantes pour un PDG d'être capable de communiquer avec une bonne partie de sa clientèle?

[Traduction]

Vagn Sorensen: C'est une compétence importante et c'est aussi pour cette raison que je me réjouis que M. van der Werff puisse communiquer en français. Il sera capable de s'exprimer dans les deux langues officielles, ce que je considère comme essentiel pour susciter l'adhésion.

[Français]

Mario Beaulieu: J'ai juste un dernier commentaire. On a dit qu'il y avait des employés engagés qui apprennent le français, mais qui le perdent parce qu'ils ne le pratiquent pas. Pensez-vous que si les réunions, la documentation et les communications internes d'Air Canada étaient plus en français, les employés auraient une meilleure rétention de leur connaissance du français?

[Traduction]

Vagn Sorensen: Nous allons prendre en compte cette suggestion et en discuter à l'interne. Merci beaucoup.

[Français]

Le président: Merci, monsieur Beaulieu.

Monsieur Godin, je vous donne la parole pour cinq minutes.

Joël Godin: Merci, monsieur le président.

Monsieur Sorensen, vous êtes la plus haute instance d'Air Canada; vous êtes le président du conseil d'administration de cette entreprise. Je vous comparerais un peu à la gouverneure générale du pays.

J'ai une question bien simple pour vous: quel est le traitement qu'Air Canada fait des différentes langues, autres que l'anglais et le français, à bord de ses avions?

[Traduction]

Vagn Sorensen: Vous parlez de l'expérience à bord, si je ne me trompe pas. Nous avons des employés qui — pas le même employé, évidemment... Au total, nous pouvons offrir des services dans plus de 100 langues. Bien entendu, autant que possible, les services offerts sont adaptés à la clientèle d'un vol donné. Par exemple, un vol à destination de Bogotá comptera des membres d'équipage hispanophones, un vol à destination de Copenhague comptera, du moins nous l'espérons, quelqu'un qui parle danois, etc. Il y en a beaucoup.

[Français]

Joël Godin: Je veux savoir quel est le traitement du français à bord des vols d'Air Canada, dans lesquels vous avez l'obligation de parler en français.

[Traduction]

Vagn Sorensen: Oui, nous avons une obligation, dont nous sommes fiers, et nous avons également établi des normes à cet égard. Il existe une norme pour les zones désignées bilingues, comme des vols interprovinciaux — à destination et en provenance du Québec et des régions francophones de l'Ontario, etc. — et des normes différentes pour d'autres vols. Nous affectons le personnel à nos vols en fonction des différentes normes.

[Français]

Joël Godin: Monsieur Sorensen, dans un article paru cet été, le 7 juillet, votre vice-président aux communications mentionnait qu'Air Canada a suggéré à son personnel navigant d'utiliser une application de traduction sur un téléphone cellulaire. Dans un autre article, on parle de prendre un iPad, d'activer l'application de traduction et de diffuser le message sur le microphone.

Est-ce que vous trouvez que c'est respecter une des deux langues fondatrices du Canada?

[Traduction]

Vagn Sorensen: Probablement pas. Je ne suis pas au courant de cette déclaration en particulier, alors je préfère ne pas m'exprimer à ce sujet.

[Français]

Joël Godin: Monsieur Sorensen, je comprends que vous n'avez peut-être pas pris connaissance de cet énoncé.

À titre de président du conseil d'administration, est-ce que vous vous engagez devant le Comité à faire une enquête pour voir si le traitement de la langue française est le même que les autres langues, comme l'allemand, le danois ou le néerlandais? Nommons-les toutes. Est-ce que vous êtes capables de vous engager ici, aujourd'hui, à faire une enquête interne pour que le français soit respecté dans l'entreprise de transport canadienne qui s'appelle Air Canada? Je vous rappelle que dans « Air Canada », dans le nom de votre entreprise, il y a le nom de notre pays.

[Traduction]

Vagn Sorensen: J'en suis conscient et je peux vous assurer qu'il est très respecté. Comme je l'ai déjà dit, nous avons établi des normes relatives aux services bilingues et nous mettons tout en œuvre pour les respecter. Le français est bel et bien respecté et je m'engage à ce que nous améliorions encore davantage notre position à cet égard à l'avenir.

• (1720)

[Français]

Joël Godin: Monsieur Sorensen, est-ce possible de prendre l'engagement de nous faire un rapport sur l'investigation que vous allez faire? Selon nous, et selon moi personnellement, il est inacceptable qu'on traite la langue française de cette façon à bord des avions d'Air Canada, où vous avez l'obligation de parler en français et en anglais.

[Traduction]

Vagn Sorensen: Avec tout le respect que je vous dois, je ne souscris pas vraiment à la prémisse de votre question, car je pense qu'Air Canada accorde une très grande priorité aux services bilingues et que nous faisons tout ce que nous pouvons — tout ce qui est en notre pouvoir — pour respecter les normes que nous nous sommes fixées pour offrir ces services. Nous y parvenons dans la majorité des cas. On peut également le constater dans l'évolution du nombre de plaintes, qui ne représente plus qu'un quart de ce qu'il était il y a trois ans.

[Français]

Joël Godin: Merci, monsieur Sorensen.

Est-ce que vous mettez en doute les articles parus le 7 juillet à Radio-Canada et dans *Le Journal de Montréal*? L'article du *Journal de Montréal* était signé par le journaliste Raphaël Pirro. Je ne l'ai pas inventé.

[Traduction]

Vagn Sorensen: Je ne connais pas cet article en particulier, mais nous pouvons...

[Français]

Joël Godin: Est-ce qu'il est possible pour vous de prendre l'engagement de répondre par écrit après une investigation à l'interne? Je comprends que vous ne pouvez pas tout savoir, comme vous ne prenez pas part aux opérations. Pouvez-vous tout de même prendre un engagement ici, aujourd'hui?

[Traduction]

Vagn Sorensen: Je peux m'engager à lire l'article en question et nous pourrions formuler des commentaires à son sujet.

[Français]

Le président: Merci, monsieur Godin.

Je donne la parole à M. Deschênes-Thériault pour cinq minutes.

Guillaume Deschênes-Thériault (Madawaska—Restigouche, Lib.): Monsieur Sorensen, je vous remercie d'être avec nous aujourd'hui.

Vous êtes à la présidence du conseil d'administration d'Air Canada depuis maintenant près d'une décennie, et votre témoignage est donc d'autant plus intéressant dans le cadre de nos réflexions d'aujourd'hui.

Dans les dernières années, il y a eu des controverses linguistiques importantes chez Air Canada, notamment l'embauche d'un PDG unilingue anglophone, le discours à la chambre de commerce et la vidéo préenregistrée le printemps dernier. En plus de ces moments très médiatisés de crise linguistique chez Air Canada, il y a aussi eu toute une série de plus petits incidents, de manquements à la Loi sur les langues officielles, qui sont bien documentés dans les différents rapports annuels du Commissariat aux langues officielles du Canada. D'ailleurs, au cours des dernières années, à plusieurs reprises, Air Canada s'est classée au sommet du nombre de plaintes reçues par le Commissariat aux langues officielles du Canada.

J'aimerais savoir ce qui suit. Comme président du conseil d'administration, comment recevez-vous les différents rapports d'enquête, les différents rapports du Commissariat aux langues officielles du Canada et quelle importance accordez-vous au suivi des recommandations qui découlent de ces rapports?

[Traduction]

Vagn Sorensen: Nous prenons cela évidemment très au sérieux et nous examinons les recommandations. En ce qui concerne le nombre de plaintes ou de situations qui ont été soulevées au sujet de notre capacité à fournir des services bilingues, je tiens à souligner que, parmi toutes les institutions assujetties à la Loi sur les langues officielles, Air Canada est de loin la plus grande, compte tenu du nombre de passagers qu'elle transporte.

[Français]

Guillaume Deschênes-Thériault: Merci, monsieur Sorensen.

Vous avez mentionné que vous accordiez une grande importance aux recommandations du Commissariat aux langues officielles du Canada. Pouvez-vous nous donner des exemples concrets de recommandations qui ont été appliquées à la suite d'un rapport du commissaire?

[Traduction]

Vagn Sorensen: Ce que je peux vous dire, c'est qu'en ce qui concerne la Loi sur les transports au Canada, on m'a indiqué qu'Air Canada respectait toujours ses obligations, y compris en ce qui a trait aux exigences en matière d'avis et au cadre de consultation prévus par la Loi. Il...

[Français]

Guillaume Deschênes-Thériault: Monsieur Sorensen, je faisais plutôt allusion aux rapports du commissaire aux langues officielles. En vertu de la Loi sur les langues officielles, il y a des obligations à respecter et, lorsqu'il y a des manquements, il y a des plaintes et il y a des rapports d'enquête qui sont produits.

Dans votre première réponse, vous m'avez indiqué que les recommandations du commissaire aux langues officielles étaient très importantes pour vous. J'aimerais donc vous demander un exemple concret de recommandations qui ont été mises en œuvre sous votre direction.

[Traduction]

Vagn Sorensen: J'aimerais demander à M. Rheault, qui s'occupe de ces questions au quotidien, d'intervenir à ce sujet.

[Français]

David Rheault: Je vous remercie de cette question.

Quand il y a des recommandations émises par le commissariat aux langues officielles, nous les considérons toujours de façon très sérieuse. Je vais vous donner un exemple. Nous avons des vidéos de formation. Une recommandation du commissariat demandait que les employés visés par des plaintes concernant des incidents de service refassent la formation. Donc, c'est une recommandation que nous avons mise en œuvre. Maintenant, quand un employé est impliqué dans un incident avec un passager et qu'une plainte est faite au commissariat, nous informons l'employé et nous nous assurons qu'il revoit sa formation initiale de sensibilisation au service dans les deux langues officielles.

• (1725)

Guillaume Deschênes-Thériault: Merci.

Monsieur Sorensen, le prochain PDG, qui a été embauché, va être une personne qui maîtrise les deux langues officielles. Il aurait été difficile de faire autrement, compte tenu du contexte du printemps dernier. Est-ce que vous vous engagez à ce que l'ensemble des prochains PDG d'Air Canada soient toujours bilingues? Est-ce que c'est une condition essentielle? Si oui, est-ce que vous pourriez en faire une politique de votre entreprise pour qu'on n'ait plus jamais un PDG d'Air Canada qui ne maîtrise pas le français?

[Traduction]

Vagn Sorensen: Je dirais qu'à l'avenir, oui.

[Français]

Nous sommes ravis d'avoir engagé un président du calibre d'Anko van der Werff.

[Traduction]

Il sera en mesure de communiquer dans les deux langues officielles, alors oui...

[Français]

Guillaume Deschênes-Thériault: Merci, monsieur Sorensen. Je suis désolé de vous interrompre, mais le temps nous manque.

Pour terminer, en juillet 2026, la commissaire a déposé un rapport d'enquête à la suite d'une plainte concernant l'abandon de la liaison entre Montréal et Bathurst. Une de ses recommandations est qu'une analyse de l'impact de cette décision soit effectuée dans les six prochains mois pour voir si des mesures peuvent être mises en place pour atténuer les répercussions négatives de la décision.

Est-ce que vous vous engagez à suivre cette recommandation de la commissaire aux langues officielles?

[Traduction]

Vagn Sorensen: Les décisions qui concernent l'ouverture ou la suspension de liaisons sont évidemment des décisions relatives aux opérations dans lesquelles le conseil d'administration n'intervient pas. C'est la direction qui les prend. Elles se fondent bien sûr sur de nombreux critères, dont le plus important est la demande pour l'itinéraire en question et...

[Français]

Guillaume Deschênes-Thériault: Ici, on ne parle pas nécessairement d'une décision relative aux activités courantes de l'entreprise. On parle d'une politique. Donc, en vertu de la Loi sur les langues officielles, lorsqu'on prend une décision, on doit faire une analyse pour en évaluer l'impact. Dans ce cas-ci, l'analyse de l'impact ne semble pas avoir été effectuée. Donc, ma question n'est pas nécessairement sur les activités courantes. Est-ce que l'analyse de l'impact de la décision va être faite dans les six prochains mois, comme l'a recommandé la commissaire?

[Traduction]

Vagn Sorensen: Oui, je pense que ce type de recommandation fait l'objet d'un examen à l'interne, mais je tiens à souligner que nous avons respecté nos obligations prévues par la Loi sur les transports au Canada, notamment en ce qui concerne les exigences en matière d'avis et le cadre de consultation, comme il se doit. Les recommandations de la commissaire font actuellement l'objet d'un examen à l'interne.

[Français]

Guillaume Deschênes-Thériault: Merci. Je parlais vraiment de la Loi sur les langues officielles, en particulier des obligations en vertu de sa partie VII, et pas nécessairement de la Loi sur les transports au Canada.

Je vous remercie de votre témoignage aujourd'hui. Nous vous en sommes reconnaissants.

[Traduction]

Le président: Monsieur Sorensen, je vous remercie d'avoir comparu devant notre comité aujourd'hui.

J'espère sincèrement que les membres de notre comité pourront entretenir de bonnes relations de travail fructueuses avec vous et

vos collègues d'Air Canada, afin qu'ils puissent contribuer à la résolution de certaines des questions que des députés de tous les partis ont soulevées auprès de vous aujourd'hui. Je pense que de bonnes relations reposent sur la transparence et l'honnêteté. C'est pourquoi je souhaite faire quelques réflexions. Je vais être franc avec vous.

Comme M. Godin l'a mentionné plus tôt, Air Canada est le transporteur national. Du fait de ce statut et de sa création en tant qu'organisme public, en tant que société d'État, Air Canada bénéficie, à mon sens, de nombreux privilèges. Je vais vous en donner quelques exemples. L'avantage commercial lié au statut de transporteur national réside dans le fait que votre compagnie jouit d'une position quasi monopolistique — tantôt monopolistique, tantôt oligopolistique. La loi canadienne la protège de la concurrence des transporteurs aériens étrangers dans le marché intérieur. Au fil des ans, les gouvernements de toutes les allégeances et les contribuables ont fourni à Air Canada de l'aide financière importante, qui se chiffre en milliards de dollars, durant les périodes difficiles que votre compagnie a traversées. Air Canada a sollicité l'aide des gouvernements, et elle l'a obtenue, lors de conflits de travail avec son personnel au cours des années.

C'est en partie ce qui a contribué au succès et à la rentabilité d'Air Canada au fil du temps. Cependant, à mon sens, être le transporteur national s'accompagne de responsabilités: proposer aux Canadiens des vols à des prix raisonnables; offrir un service fiable; rémunérer équitablement les pilotes, les agents de bord et le personnel; et assurer le maintien de services en région dans de petites collectivités partout au Canada. Une autre responsabilité consiste à vous rendre disponible auprès des députés membres de comités lorsqu'ils vous demandent, de temps à autre, de venir témoigner sur des questions qui, comme vous pouvez le constater, revêtent une grande importance pour de nombreux Canadiens. Bien sûr, une autre des responsabilités est de fournir des services dans les deux langues officielles, comme l'exige la loi canadienne.

Malheureusement, aux yeux de nombreux Canadiens, je pense, et certainement aux miens, Air Canada a trop souvent manqué à ces responsabilités. Je vous demande, à vous et à votre équipe, de prendre en compte mes remarques ainsi que celles de tous mes collègues, d'y réfléchir et de faire de votre mieux pour répondre aux préoccupations que nous avons soulevées, afin que la prochaine fois que vous viendrez témoigner devant notre comité, et j'espère que ce sera bientôt, nous puissions affirmer qu'Air Canada jouit des privilèges, mais qu'elle assume également les responsabilités qui lui incombent à titre de transporteur aérien national.

Merci d'avoir comparu devant notre comité, monsieur Sorensen.

La séance est suspendue.

[La séance se poursuit à huis clos.]

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>